

# RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DE L'INFIRMIER DE SANTÉ AU TRAVAIL



1 jour

2020

30 novembre



Infirmiers



579 € HT – Repas inclus

DPC action soumise à validation

Référence : 12RRJU002

## Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

## Objectifs

- Apporter aux infirmiers les bases juridiques nécessaires à leurs pratiques professionnelles.
- S'approprier le principe et le mécanisme de la responsabilité juridique.
- Appréhender le risque juridique du fait de sa pratique en santé au travail.

## Programme

- Notions de responsabilités civile et pénale.
- Responsabilité et double exigence réglementaire pour l'infirmier de santé au travail : Code du travail et Code de la santé publique.
- Code de déontologie de l'infirmier et responsabilité disciplinaire.
- Responsabilités dans la collaboration médecin du travail/ infirmier de santé de travail.
- Rôle propre, rôle sur prescription et missions confiées par le médecin du travail.
- L'assurance professionnelle personnelle.

## Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés.
- Études de cas.
- Pédagogie affirmative et interrogative : réponses aux questions des stagiaires.

***Le programme de ce stage sera susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.***

## DÉROULEMENT

- 9 h 00-12 h 30 / 13 h 30-17 h 00
- Supports de cours inclus.
- Évaluation globale de la formation.
- Évaluation des acquis de la formation : autoévaluations, quiz ou analyses de cas.
- Remise d'une attestation de fin de stage.



Organisme de formation  
certifié ISO 9001:2015,  
ODPC, datadocké